# **SANIQUAT**

# Désinfectant agréé

SANIQUAT est un désinfectant bactéricide à base d'**ammonium quaternaire**. Il désinfecte efficacement les surfaces et équipements alimentaires en cuisine collective et commerciale et en industrie agroalimentaire : plans de travail, machines, murs, sols, etc. Le produit ne peut pas être utilisé en CIP.

# **Avantages**

- Performance
- Hygiène parfaite
- Action bactéricide
- Utilisation aisée en eau dure

# **Domaines d'application**

### Convient pour:

- PT4 : les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, en cuisines professionnelles et industries alimentaires
- PT2 : les surfaces où des personnes résident (milieu hospitalier, maisons de soins, établissements scolaires,...).









# Mode d'emploi

### APPLICATION NETTOYANT / DÉSINFECTANT

Dosage recommandé: 1%

- 1. Diluer le produit dans de l'eau ou via une centrale de nettoyage.
- 2. Appliquer sur une surface préalablement nettoyée avec le produit approprié.
- 3. Laisser agir 5 minutes pour une action complète.
- 4. Rincer abondamment à l'eau claire pour les surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

### LIEU D'APPLICATION

### En cuisines professionnelles et industrielles:

- Surfaces, appareillage et matériaux qui entrent en contact avec les denrées alimentaires, les boissons et leurs matières premières
- Sols, murs, meubles,...

### En milieu hospitalier:

- Surfaces (murs, sols et meubles) à l'exception du département «tuberculose» des divisions (tbc)
- Surfaces et appareillage de cuisines
- Toilettes et autres sanitaires
- Instrumentation (à l'exception de stéthoscopes et autres instruments médicaux fragiles) uniquement après usage et avant nettoyage et stérilisation

#### Action



#### Concentration

1 %

### Temps de pose

5 minutes

# Valeur pH

^	1	1 2	1 2	1 4		/		0	0	10	11	1 1 2	12	4.4
U		Z	I 3	I 4	ı o	0	/	Ö	9	I I U		12	1 13	14
_	-	_	_	-	_	_		_						

En solution : dosage 1%

# Certifications et réglementations

### Produit conforme au :

- Règlement Européen CE 648/2004 relatif aux détergents
- Règlement CE 1272/2008 relatif à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et des mélanges
- Règlement Européen REACH (CE 1907/2006) adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques

Autorisations biocide	Bactéricide	Fongicide	Levuricide	Virucide
<b>BE</b> 406B	V	Х	Х	Х
n° d'autorisation				
FR	~	~	~	X
n° d'inventaire 33282				

### Sécurité

Réservé exclusivement à un usage professionnel. Utiliser les biocides avec précaution. Consulter la fiche de sécurité (disponible sur <a href="www.realco.be/msds">www.realco.be/msds</a>) et l'étiquette du produit pour plus d'informations.

### Conservation

Stockage dans l'emballage d'origine fermé, entre +4°C et +25°C. Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

# **Conditionnements**

Référence : LIQ0761 Carton de 4x5l Palette de 24 cartons (= 96 bidons) Référence : LIQ1506 Bidon de 18l Palette de 24 bidons

Référence : LIQ0815 Fût de 2001 Palette de 2 fûts Référence : LIQ1667 F Fût de 2001 F Drumtainer F

Référence : LIQ1543 Fût de 900l Palette de 1 fût

